



C/44/10

ORIGINAL : anglais

DATE : 1^{er} septembre 2010

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Quarante-quatrième session ordinaire
Genève, 21 octobre 2010

**RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX
DU COMITÉ TECHNIQUE, DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES
ET DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES
ET MOLÉCULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN**

Document établi par le Bureau de l'Union

1. Le présent document indique l'état d'avancement des travaux du Comité technique (TC) et de ses groupes de travail techniques (TWP), y compris le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT).

2. Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

CAJ :	Comité administratif et juridique
TC :	Comité technique
TC-EDC :	Comité de rédaction élargi
TWP :	Groupes de travail techniques
TWA :	Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
TWC :	Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
TWF :	Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
TWO :	Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
TWV :	Groupe de travail technique sur les plantes potagères

BMT :	Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN
Groupe de réflexion sur les travaux du BMT	Sous-groupe <i>ad hoc</i> d'experts techniques et juridiques sur les techniques biochimiques et moléculaires
WG-PVD :	Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur la publication des descriptions variétales
Sous-groupes sur les plantes cultivées :	Sous-groupes <i>ad hoc</i> sur l'application de techniques moléculaires aux plantes cultivées
DHS :	Distinction, homogénéité et stabilité
Bureau :	Bureau de l'Union

TABLE DES MATIÈRES

I. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU COMITÉ TECHNIQUE	4
Rapport sur les faits nouveaux survenus au sein de l'UPOV, y compris certaines questions examinées lors des dernières sessions du Comité administratif et juridique, du Comité consultatif et du Conseil.....	4
Rapports sur l'état d'avancement des travaux des groupes de travail techniques, y compris le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT), et les sous-groupes <i>ad hoc</i> sur l'application des techniques moléculaires aux plantes cultivées	5
Questions découlant des travaux des groupes de travail techniques	5
<i>Questions qui se posent après la délivrance d'un droit d'obtenteur</i>	5
<i>Questions soulevées par la CIOPORA concernant la distinction</i>	5
<i>Expériences de nouveaux types et espèces</i>	6
<i>Projet Bioversity / Germplasm Information on Germplasm Accessions (GIGA)</i>	6
<i>Méthodes statistiques applicables aux caractères observés visuellement</i>	6
<i>Recherche des documents placés sur le site Web de l'UPOV</i>	6
Documents TGP	7
a) <i>Nouveaux documents TGP</i>	7
b) <i>Révision des documents TGP</i>	7
c) <i>Programme d'élaboration des documents TGP</i>	9
Techniques moléculaires.....	9
<i>Directives de l'UPOV concernant les profils d'ADN : choix des marqueurs moléculaires et construction d'une base de données y relative (Directives BMT)</i>	9
<i>Propositions en ce qui concerne l'application des techniques biochimiques et moléculaires dans l'examen DHS qui doivent être examinées par le Groupe de réflexion sur les travaux du BMT</i>	10
<i>Révision des documents TC/38/14-CAJ/45/5 "Sous-groupe ad hoc d'experts techniques et juridiques sur les techniques biochimiques et moléculaires ('Groupe de réflexion sur les travaux du BMT')" et TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add. "Recommandations du Groupe de réflexion sur les travaux du BMT et avis du Comité technique et du Comité administratif et juridique en ce qui concerne les techniques moléculaires"</i>	10

<i>Directives internationales sur les méthodes moléculaires</i>	10
<i>Méthodes statistiques applicables aux données produites par des techniques biochimiques et moléculaires</i>	10
<i>Sous-groupes ad hoc sur l'application des techniques moléculaires aux plantes cultivées (sous-groupes des plantes cultivées)</i>	11
<i>Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT)</i>	12
Dénominations variétales	12
<i>Document UPOV/INF/12, annexe I, première partie : Classe 4.1 Solanum tuberosum L. / Classe 4.2 Solanum autres dans la classe 4.1</i>	12
<i>Document UPOV/INF/12, annexe I, deuxième partie "Classes englobant plusieurs genres": nouvelle classe pour Verbena et Glandularia</i>	12
Base de données d'information UPOV	13
<i>Base de données GENIE</i>	13
<i>Système de codes UPOV</i>	13
<i>Base de données sur les variétés végétales</i>	13
Bases de données sur les descriptions variétales.....	14
Logiciels échangeables	14
Systèmes de dépôt électronique des demandes	15
Méthode de calcul de la COYU	15
Évaluation de l'homogénéité par plante hors-type sur la base de plusieurs échantillons ou sous-échantillons.....	15
Ateliers préparatoires	16
Liste des genres et espèces pour lesquels les services ont une expérience pratique en matière d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité.....	16
Principes directeurs d'examen	16
Président et vice-président	19
Programme de la quarante-septième session.....	19
II. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES ET DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN EN 2009	20
Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA)	20
Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC)	22
Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF)	24
Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO).....	27
Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV).....	29
Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT)	31

I. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU COMITÉ TECHNIQUE

3. Le Comité technique (TC) a tenu sa quarante-sixième session à Genève du 22 au 24 mars 2010, sous la présidence de M. Chris Barnaby (Nouvelle-Zélande), président du TC. Le compte rendu des conclusions de cette session figure dans le document TC/46/15. Le compte rendu détaillé fera l'objet du document TC/46/16.

4. Quatre-vingt-dix-huit participants, représentant 40 membres de l'Union, dix États ayant le statut d'observateur et deux organisations ayant le statut d'observateur, ont participé à la réunion.

Rapport sur les faits nouveaux survenus au sein de l'UPOV, y compris certaines questions examinées lors des dernières sessions du Comité administratif et juridique, du Comité consultatif et du Conseil

5. Le secrétaire général adjoint a présenté un rapport verbal sur les cinquante-neuvième et soixantième sessions du Comité administratif et juridique (CAJ), les soixante-dix-septième et soixante-dix-huitième sessions du Comité consultatif ainsi que la vingt-sixième session extraordinaire et la quarante-troisième session ordinaire du Conseil. Le secrétaire général adjoint a également présenté un rapport verbal sur le séminaire relatif à l'examen DHS, tenu à Genève, du 18 au 20 mars 2010. Il a signalé que, les conclusions ci-après avaient été formulées par le président du TC de concert avec le Bureau de l'Union :

- “Les membres de l'UPOV ont utilisé différentes méthodes d'examen DHS comme prévu dans la Convention UPOV et ce, afin d'offrir aux obtenteurs un système performant et efficace selon leurs circonstances.
- “La coopération est cruciale pour tous les membres de l'UPOV et il faudra l'intensifier dans l'avenir pour répondre à l'élargissement du système de l'UPOV. Il est nécessaire de :
 - continuer à travailler sur les documents d'orientation (documents TGP, principes directeurs d'examen) et les logiciels échangeables (COY, GAIA, etc.) afin de promouvoir l'harmonisation;
 - renforcer l'efficacité de la coopération au moyen de :
 - la tenue à jour des formulaires standard, la rémunération convenue pour les rapports DHS, etc.;
 - l'utilisation et la mise au point d'outils comme la base de données GENIE;
 - l'accroissement des échanges d'informations entre les membres de l'UPOV sur leurs nouvelles expériences;
 - l'échange de descriptions variétales; et
 - la coordination des ressources offertes par les membres de l'Union (comme par exemple la formation, les services d'assistance et les conseils d'experts *ad hoc*).
- “Le Comité technique et les groupes de travail techniques sont un outil important de formation et d'échange d'informations au sein d'un forum d'experts et il est possible d'en tirer des avantages additionnels en organisant des ateliers préparatoires et des activités de formation associées.

- “Il est important de continuer à étudier des méthodes permettant de traiter la gestion des collections de variétés comme par exemple le rôle potentiel des techniques moléculaires.
- “L’organisation de temps à autre de tels séminaires offre un moyen très utile non seulement de partager de larges aperçus et des faits nouveaux mais aussi d’identifier des domaines d’orientations futures possibles (comme par exemple le traitement de données à des fins de distinction et les descriptions, la compréhension de la notion des “variétés voisines”, le statut des descriptions variétales).
- “L’UPOV encourage les organisations d’obteneurs à contribuer aux travaux techniques de l’UPOV tout en favorisant un dialogue constructif dès que possible sur des questions pertinentes.
- “La participation en qualité d’observateurs d’experts de futurs membres potentiels du Comité technique et des groupes de travail techniques a été encouragée car elle représente un important moyen d’harmonisation avec le système UPOV et de facilitation d’une future coopération lorsque ces membres deviendront membres de l’UPOV.”

Rapports sur l’état d’avancement des travaux des groupes de travail techniques, y compris le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT), et les sous-groupes ad hoc sur l’application des techniques moléculaires aux plantes cultivées

6. Le TC a entendu, de la part des présidents des groupes concernés, les rapports verbaux sur les travaux du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA), du Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (TWC), du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF), du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) et du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV). Le TC a noté qu’aucune session du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT) ne s’était tenue depuis la quarante-cinquième session du TC (voir la partie II du présent document).

Questions découlant des travaux des groupes de travail techniques

7. Le TC a examiné le document TC/46/3.

Questions qui se posent après la délivrance d’un droit d’obteneur

8. Le TC a pris note des faits nouveaux survenus au CAJ pour ce qui est d’un document concernant les questions se posant après l’octroi d’un droit d’obteneur.

Questions soulevées par la CIOPORA concernant la distinction

9. Le TC a pris note des observations formulées par la Communauté internationale des obteneurs de plantes ornementales et fruitières à reproduction asexuée (CIOPORA) concernant l’utilisation de caractères dans l’examen de la distinction, comme il était signalé dans les paragraphes 7 à 13 du document TC/46/3. Le TC a approuvé la clarification apportée

à la CIOPORA par le Bureau de l'Union, telle qu'elle était exposée au paragraphe 14 du document TC/46/3, et a rappelé que la CIOPORA était invitée aux réunions des groupes de travail techniques et du TC, où elle pouvait entendre des explications supplémentaires sur les critères de choix de caractères à retenir dans les principes directeurs d'examen. Il a été convenu que l'adoption des principes directeurs d'examen pour le mandarinier ne devait pas être retardée en raison des observations formulées par la CIOPORA.

10. Le TC a noté que, en ce qui concernait la révision partielle des principes directeurs d'examen pour le mandarinier (Citrus – groupe 1), telle qu'elle figurait dans la circulaire E-1143, datée du 30 novembre 2009, outre les observations formulées par la CIOPORA, des observations importantes avaient été formulées par l'Australie et le Maroc. Sur la base de ces dernières, l'expert principal, M. Chomé Fuster (Espagne), avait conclu qu'il serait judicieux que la révision partielle des principes directeurs d'examen pour le mandarinier soit examinée de manière plus approfondie par le TWF à sa quarante et unième session, qui se tiendrait à Cuernavaca (État de Morelos, Mexique), du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010.

Expériences de nouveaux types et espèces

11. Le TC a pris note des informations fournies aux sessions du TWO et du TWF en 2009 et a noté que la proposition d'inviter les membres de l'Union à faire part de leur expérience pratique lorsqu'ils sollicitaient un nouveau code UPOV, telle qu'elle était établie au paragraphe 22 du document TC/46/3, serait examinée au titre du point 9 de l'ordre du jour "Bases de données d'information de l'UPOV".

12. Le TC a décidé qu'un point intitulé "Expériences de nouveaux types et espèces (rapports verbaux de participants)" serait inscrit à l'ordre du jour des sessions des TWF, TWO et TWV en 2010.

Projet Bioversity / Germplasm Information on Germplasm Accessions (GIGA)

13. Le TC a pris note de la participation d'experts de l'UPOV au projet GIGA (*Germplasm Information on Germplasm Accessions*) de Bioversity.

Méthodes statistiques applicables aux caractères observés visuellement

14. Le TC a décidé que des méthodes statistiques applicables aux caractères observés visuellement devaient être étudiées par le TWC et examinées en vue de leur éventuelle inclusion dans la révision du document TGP/8/1.

Recherche des documents placés sur le site Web de l'UPOV

15. Le TC a pris note des plans concernant la mise au point d'un instrument de recherche des documents placés dans les zones d'accès restreint du site Web de l'UPOV.

Documents TGP

16. Le TC a examiné le document TC/46/5.

a) *Nouveaux documents TGP*

TGP/8 Protocole d'essai et techniques utilisés dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

17. Le TC a examiné le document TGP/8/1 Draft 15 et a décidé certaines modifications. Le TC a noté que le CAJ serait informé de ces modifications TGP/8/1 Draft 15 à sa soixante et unième session, qui se tiendrait à Genève le 25 mars 2010. Il est convenu que, sous réserve de l'approbation du CAJ, le document TGP/8/1 Draft 15, tel que modifié ci-dessus, serait soumis au Conseil pour adoption à sa quarante-quatrième session ordinaire, qui se tiendrait à Genève le 21 octobre 2010. Le TC a noté que les traductions en français, allemand et espagnol du texte original anglais seraient examinées par les membres concernés du TC-EDC avant que le projet du document TGP/8/1 soit soumis au Conseil.

18. Le TC a approuvé l'approche adoptée pour la future révision du document TGP/8/1 (document TGP/8/2).

TGP/14 "Glossaire des termes [techniques, botaniques et statistiques] utilisés dans les documents de l'UPOV"

19. Le TC est convenu que le document TGP/14/1 Draft 11 devait être modifié comme indiqué dans le document et qu'aucune modification n'était nécessaire.

20. Le TC est convenu que, sous réserve de l'approbation du CAJ, le document TGP/14/1 Draft 11, serait soumis au Conseil pour adoption à sa quarante-quatrième session ordinaire, qui se tiendrait à Genève le 21 octobre 2010. Le TC a noté que les traductions en français, allemand et espagnol du texte original anglais seraient examinées par les membres concernés du TC-EDC avant que le projet du document TGP/14/1 soit soumis au Conseil.

21. Le TC a approuvé l'examen de certains points lors de la future révision du document TGP/14/1 (document TGP/14/2).

TGP/11 Examen de la stabilité

22. Le TC a fixé la procédure et le calendrier d'élaboration du document TGP/11 "Examen de la stabilité".

b) *Révision des documents TGP*

TGP/7 Élaboration de principes directeurs d'examen

23. Le TC a examiné le document TGP/7/2 Draft 5 et a décidé certaines modifications.

24. En ce qui concernait la possibilité que le questionnaire technique fournisse une occasion d'indiquer qu'une demande concerne une lignée parentale, le TC est convenu que cette

possibilité existait dans la section 4 “Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété” tant que ces renseignements seraient pertinents pour l’examen DHS. Le TC a précisé que, dans le cas particulier des lignées parentales fournies dans le cadre de l’examen d’une variété candidate hybride, le document TGP/5 : Section 11/1 “Exemples de politiques et de contrats en ce qui concerne le matériel fourni par l’obteneur” expliquait que du matériel végétal vivant ne devrait être mis à la disposition d’autres collecteurs de variétés que de telle manière que les intérêts légitimes de l’obteneur étaient sauvegardés.

25. Le TC a noté que le CAJ serait informé, à sa soixante et unième session, des modifications qu’il avait été décidé d’apporter au texte du document TGP/7/2 Draft 5. Il est convenu que, sous réserve de l’approbation du CAJ, le document TGP/7/2 Draft 5, tel que modifié ci-dessus, serait soumis au Conseil pour adoption à sa quarante-quatrième session ordinaire, qui se tiendrait à Genève le 21 octobre 2010. Il a noté que les traductions en français, allemand et espagnol du texte original anglais seraient examinées par le TC-EDC avant que le projet du document TGP/7/2 soit soumis au Conseil.

26. Le TC a noté que, sur la base des informations reçues lors des sessions des TWP en 2009 et de l’expérience acquise avec les projets de principes directeurs d’examen, le Bureau de l’Union avait conclu qu’en général la Liste de caractères approuvés n’était pas utilisée de manière régulière par les experts principaux lors de la rédaction des principes directeurs d’examen. Le TC est convenu que déployer des efforts importants pour intégrer la Liste de caractères approuvés dans le modèle de principes directeurs d’examen ne constituerait pas, pour l’instant, une bonne utilisation des ressources.

27. En ce qui concernait une future révision du TGP/7 (document TGP/7/3), le TC a décidé certains points qu’il conviendrait d’examiner.

TGP/5 Expérience et coopération en matière d’examen

Section 2 “Formulaire type de l’UPOV pour la demande de protection d’une obtention végétale”

28. Le TC a noté que le CAJ, à sa soixante et unième session, serait invité à examiner une proposition de texte destiné à être ajouté au document TGP/5, section 2 “Formulaire type de l’UPOV pour la demande de protection d’une obtention végétale” en vue d’expliquer les renvois normalisés au formulaire de demande type de l’UPOV. Il a également noté que l’élaboration de renvois normalisés pour le questionnaire technique type de l’UPOV et pour les principes directeurs d’examen, tels qu’énoncés dans les annexes III et IV du document TC/46/13, serait examinée au titre du point 12 de l’ordre du jour “Systèmes de dépôt électronique des demandes”.

Section 10 “Notification de caractères supplémentaires”

29. Le TC a noté que la proposition figurant dans le document TGP/7/2 Draft 5 consistant à faire connaître les modifications apportées aux caractères dans les principes directeurs d’examen au moyen du document TGP/5 (voir les paragraphes 61 à 63 du document TC/46/5) nécessiterait une révision de la section 10/1 du document TGP/5. Il a en outre noté que le TC, dans les paragraphes 22 à 24 du document TC/46/2, était invité à indiquer si les nouveaux caractères et les nouveaux niveaux d’expression notifiés au moyen de la section 10 “Notification de caractères supplémentaires” du document TGP/5 devaient être présentés pour

examen à la session du ou des TWP compétents et du TC avant d'être mis à disposition dans la zone d'accès restreint du site Web de l'UPOV

30. Le TC est convenu que les TWP devaient être invités à examiner ces propositions lors de leurs sessions de 2010, sur la base d'un projet de texte devant être élaboré par le Bureau de l'Union, en vue de l'examen d'une révision de la section 10/1 du document TGP/5 par le TC et le CAJ en 2011 pour proposition au Conseil en octobre 2011.

TGP/12 Conseils concernant certains caractères physiologiques

31. Le TC est convenu que le TWV devait élaborer une proposition de révision du document TGP/12/1 en vue de fournir des indications sur la nomenclature et l'utilisation des caractères de résistance aux maladies.

TGP/0 Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents

32. Le TC est convenu de proposer l'adoption du document TGP/0/3 parallèlement à l'adoption et à la révision des documents TGP, le cas échéant.

c) Programme d'élaboration des documents TGP

33. Le TC a accepté le programme d'élaboration des documents TGP énoncé à l'annexe du document TC/46/5.

Techniques moléculaires

34. Le TC a examiné les documents TC/46/7, BMT Guidelines (proj.16) et BMT/DUS Draft 2.

Directives de l'UPOV concernant les profils d'ADN : choix des marqueurs moléculaires et construction d'une base de données y relative (Directives BMT)

35. Le TC est convenu que le document Directives BMT (proj.16) devait être modifié comme indiqué dans le document, mais il est convenu qu'aucune autre modification n'était nécessaire.

36. Le TC est convenu que, sous réserve de l'approbation du CAJ, le document Directives BMT (proj.16) serait soumis au Conseil pour adoption à sa quarante-quatrième session ordinaire. Le TC a noté que les traductions en français, allemand et espagnol du texte original anglais seraient examinées par les membres concernés du TC-EDC avant que le projet du document Directives BMT soit soumis au Conseil.

Propositions en ce qui concerne l'application des techniques biochimiques et moléculaires dans l'examen DHS qui doivent être examinées par le Groupe de réflexion sur les travaux du BMT

37. Le TC a noté que le CAJ, à sa soixantième session, tenue à Genève le 19 octobre 2009, avait approuvé les recommandations du Groupe de réflexion sur les travaux du BMT concernant la méthode “*Possible use of molecular techniques in DUS testing on maize: how to integrate a new tool to serve the effectiveness of protection offered under the UPOV system*” (Application éventuelle des techniques moléculaires à l'examen DHS du maïs : comment intégrer un nouvel instrument au service de l'efficacité de la protection offerte dans le cadre du système de l'UPOV), établie par des experts de la France.

38. Le TC a approuvé les recommandations du Groupe de réflexion sur les travaux du BMT.

Révision des documents TC/38/14-CAJ/45/5 “Sous-groupe ad hoc d'experts techniques et juridiques sur les techniques biochimiques et moléculaires (‘Groupe de réflexion sur les travaux du BMT’)” et TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add. “Recommandations du Groupe de réflexion sur les travaux du BMT et avis du Comité technique et du Comité administratif et juridique en ce qui concerne les techniques moléculaires”

39. Le TC a entériné certaines modifications du document BMT/DUS Draft 2 “Utilisation possible des marqueurs moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (‘DHS’)”.

40. Le TC a noté que le CAJ, à sa soixantième session, était convenu qu'un document pouvait être soumis à l'adoption du Conseil en octobre 2010, en même temps que le document Directives BMT. Toutefois, le TC est convenu qu'un nouveau projet du document BMT/DUS devait être établi par le Bureau de l'Union, de concert avec les présidents du TC et du BMT, pour examen par le BMT et les TWP à leurs sessions en 2010 et qu'un projet additionnel serait établi sur la base des observations du BMT, des TWP et du CAJ pour examen par le TC à sa quarante-septième session.

41. Le TC est convenu que la possibilité que le document BMT/DUS Draft 2 devienne le document TGP/15 [“Nouveaux types de caractères”] et que le titre du TGP/15 change en conséquence devrait être examinée à un stade ultérieur.

Directives internationales sur les méthodes moléculaires

42. Le TC a noté que l'Association internationale d'essais de semences (ISTA) avait été contactée afin d'examiner les moyens de coordonner, le cas échéant, les travaux de l'UPOV et de l'ISTA en matière de techniques moléculaires.

Méthodes statistiques applicables aux données produites par des techniques biochimiques et moléculaires

43. Le TC a noté que le point de l'ordre du jour du BMT/11 concernant les “Méthodes statistiques applicables aux données produites par des techniques biochimiques et

moléculaires” avait été remplacé par un point intitulé “Méthodes d’analyse des données moléculaires” en vue de la douzième session du BMT, qui se tiendrait à Ottawa (Canada) du 11 au 13 mai 2010.

Sous-groupes ad hoc sur l’application des techniques moléculaires aux plantes cultivées (sous-groupes des plantes cultivées)

44. Le TC a approuvé la nomination de Mme Laetitia Denecheau (France) comme nouvelle présidente du sous-groupe pour le colza.

45. Le TC a pris note des faits nouveaux concernant les sous-groupes sur les plantes cultivées tels qu’ils figuraient aux paragraphes 46 à 50 du document TC/46/7 et est convenu des prévisions ci-après en ce qui concernait les réunions desdits sous-groupes sur les plantes cultivées :

Sous-groupe pour le maïs : aucune réunion du sous-groupe prévue. Le TC a noté que le Bureau de l’Union avait contacté l’*American Seed Trade Association* (ASTA) pour lui demander si elle souhaiterait recevoir un compte rendu sur les résultats de l’examen réalisé au sein de l’UPOV concernant la méthode présentée dans les documents BMT/10/14 et BMT-TWA/Maize/2/11 “*Possible use of molecular techniques in DUS testing on maize : how to integrate a new tool to serve the effectiveness of protection offered under the UPOV system*” (“Application éventuelle des techniques moléculaires à l’examen DHS du maïs : comment intégrer un nouvel instrument au service de l’efficacité de la protection offerte dans le cadre du système de l’UPOV”) à la réunion des obtenteurs de maïs et de sorgho qui se tiendrait aux États-Unis d’Amérique en 2010;

Sous-groupe pour le colza : aucune réunion du sous-groupe prévue;

Sous-groupe pour la pomme de terre : aucune réunion du sous-groupe prévue. Une réunion du sous-groupe serait envisagée en fonction des faits nouveaux survenus en rapport avec les projets en cours à la onzième session du BMT;

Sous-groupe pour le soja : une réunion du sous-groupe serait envisagée afin d’intégrer un compte rendu sur les travaux menés par l’Argentine et le Brésil dans le cadre d’une éventuelle approche selon l’option 2; et

Sous-groupe pour le blé et l’orge : aucune réunion du sous-groupe prévue. Les travaux en cours, tels que les travaux menés en France sur l’orge dans le cadre d’une approche semblable à celle qui a été présentée pour le maïs dans le document BMT/10/14, seraient communiqués à la douzième session du BMT.

Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT)

46. Le TC a noté que, à la douzième session du BMT, qui se tiendrait à Ottawa (Canada), du 11 au 13 mai 2010, le 11 mai 2010 serait spécialement consacré aux points de l'ordre du jour relatifs à "L'utilisation de techniques moléculaires pour l'appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée" et à "L'utilisation de techniques moléculaires pour l'identification des variétés" (la "Journée des obtenteurs").

Dénominations variétales

47. Le TC a examiné le document TC/46/8.

Document UPOV/INF/12, annexe I, première partie : Classe 4.1 Solanum tuberosum L. / Classe 4.2 Solanum autres dans la classe 4.1

48. Le TC a noté qu'il pourrait être avantageux de maintenir les espèces de porte-greffes de tomate dans la même classe de dénomination variétale que la tomate mais est convenu que le TWV devrait être invité à examiner cette question. Par conséquent, le TC a accepté de demander au TWV, à sa quarante-quatrième session, qui se tiendrait à Veliko Tarnovo (Bulgarie), du 5 au 9 juillet 2010, d'examiner deux options pour une modification de la première partie intitulée "Classes au sein d'un genre" de l'annexe I du document UPOV/INF/12/2, classe 4.

49. Le TC est convenu d'inviter le CAJ à sa soixante et unième session afin d'examiner ces options et, le cas échéant, d'accepter que l'option entérinée par le TWV soit soumise comme une révision du document UPOV/INF/12/2 pour adoption par le Conseil à sa quarante-quatrième session ordinaire, qui se tiendrait à Genève le 21 octobre 2010.

50. Le TC est en outre convenu de modifier les codes UPOV pour les taxons concernés, dans le même temps qu'une révision des "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV", document UPOV/INF/12/2.

Document UPOV/INF/12, annexe I, deuxième partie "Classes englobant plusieurs genres": nouvelle classe pour Verbena et Glandularia

51. Le TC est convenu de proposer la modification du document UPOV/INF/12/2, annexe I, deuxième partie "Classes englobant plusieurs genres" pour y inclure une nouvelle classe (Classe 212) pour *Verbena* L. et *Glandularia* J. F. Gmel.

52. Le TC est convenu en outre, sous réserve de l'approbation par le CAJ et les groupes de travail techniques à leurs sessions de 2010, de proposer au Conseil de modifier en conséquence la deuxième partie ("Classes englobant plusieurs genres") de l'annexe I du document UPOV/INF/12/2.

Base de données d'information UPOV

53. Le TC a examiné le document TC/46/6.

Base de données GENIE

54. Le TC a noté que la base de données GENIE avait été lancée le 15 mars 2010 dans la zone d'accès libre du site Web de l'UPOV

Système de codes UPOV

55. Le TC a noté que 148 nouveaux codes UPOV avaient été créés en 2009 et 17 codes UPOV avaient été modifiés de sorte que les codes UPOV figurant dans la base de données GENIE était de 6 582 à la fin de 2009.

56. Conformément au reclassement de *Panicum* dans le GRIN et à la révision de la classe 202 dans la deuxième partie de l'annexe I du document UPOV/INF/12/1, "Classes englobant plusieurs genres", afin d'englober *Megathyrus*, *Panicum*, *Setaria* et *Steinchisma*, le TC est convenu que les codes UPOV pour les espèces concernées soient modifiés.

57. Le TC a prié le TWV d'examiner si le nom botanique principal pour le code UPOV "LENTI_ELO" devait être modifié pour devenir *Lentinula edodes* (Berk.) Sing., les noms botaniques *Lentinus edodes* (Berk.) Sing. et *Lentinus elodes* (Berk.) Sing. étant ajoutés comme autres noms botaniques, et le code UPOV étant modifié pour devenir "LENTI_EDO".

58. Conformément à la procédure énoncée à la section 3.3 du Guide du système de codes UPOV (voir http://www.upov.int/genie/en/upov_code.html), le TC est convenu que le Bureau de l'Union dresserait des tableaux des ajouts et amendements aux codes UPOV qui seraient vérifiés par les services compétents pour chacune des sessions des TWP en 2010.

59. En ce qui concernait la proposition du TWO selon laquelle le Bureau de l'Union devrait inviter les membres de l'Union à faire part de leur expérience pratique lorsqu'ils sollicitent un nouveau code UPOV, le TC est convenu que cette invitation n'était pas appropriée et que les informations sur les genres et espèces pour lesquels de nouvelles demandes avaient été reçues pouvaient être obtenues dans la base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales.

Base de données sur les variétés végétales

60. Le TC a noté que, conformément à l'accord UPOV-OMPI, M. José Appave, commis principal à l'administration des données (OMPI), avait été chargé de collecter toutes les données pour la base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales (base de données UPOV-ROM) (voir la circulaire E-1190). Par ailleurs, le TC a pris note de la précision selon laquelle les dispositions actuelles relatives à la communication de données destinées à l'UPOV-ROM, telles qu'elles figuraient dans le Mémoire d'accord entre l'UPOV et l'OCVV (voir le paragraphe 6 du document CAJ/57/6 et le paragraphe 15 du document TC/44/6), ne seraient pas remises en cause par cet élément.

61. Le TC a noté que, conformément aussi à l'accord UPOV-OMPI, une conceptrice de logiciels avait été embauchée par l'OMPI pour travailler sur le programme d'améliorations concernant l'UPOV-ROM et qu'elle prendrait ses fonctions en mai 2010.

62. Le TC a pris note de la proposition du TWC d'effectuer l'analyse de l'introduction des données dans les champs de la base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales, selon les modalités indiquées aux paragraphes 31 à 33 du document TC/46/6, et il est convenu que le Bureau de l'Union devrait prendre cette offre en considération parallèlement aux travaux effectués en vertu de l'accord UPOV-OMPI.

63. Le TC a pris note du rapport sur les questions concernant l'élaboration d'interfaces de recherche communes, selon les modalités indiquées aux paragraphes 36 à 39 du document TC/46/6.

64. La délégation de l'Union européenne a informé le TC qu'une nouvelle fonctionnalité serait ajoutée à la base de données de l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) concernant les demandes et les titres en vigueur, qui était accessible au public sur son site Web officiel. Le but de cette innovation était de fournir un accès direct à certains documents figurant dans le registre de l'OCVV.

Bases de données sur les descriptions variétales

65. Le TC a examiné le document TC/46/9.

66. Le TC a pris note des informations sur les bases de données sur les descriptions variétales aux sessions du TWV et du TWF.

67. Le TC est convenu que l'interface de recherche commune, ou "portail", qui devait être élaborée dans le cadre de l'accord UPOV-OMPI au sujet de l'UPOV-ROM, devrait être élargie afin d'englober les bases de données sur les descriptions variétales. La délégation de l'Australie a fait savoir qu'elle était disposée à fournir un lien sur ce portail renvoyant à ses données sur les descriptions variétales.

Logiciels échangeables

68. Le TC a examiné les documents TC/46/12 et UPOV/INF/Software Draft 3.

69. Le TC est convenu que, sous réserve de l'approbation du CAJ, le document UPOV/INF/Software Draft 3 serait soumis au Conseil pour adoption à sa quarante-quatrième session ordinaire, qui se tiendrait à Genève le 21 octobre 2010. Le TC a noté que les traductions en français, allemand et espagnol du texte original anglais seraient examinées par les membres concernés du TC-EDC avant que le projet du document UPOV/INF/Software soit soumis au Conseil.

70. Le TC a approuvé la traduction en anglais du guide d'utilisateur du système SIRIUS pour la saisie des données par le Bureau de l'Union, étant entendu que les experts de la France vérifieraient la version anglaise et en seraient également responsables.

71. Le TC a noté que, à sa vingt-huitième session, qui se tiendrait à Angers (France), du 29 juin au 2 juillet 2010, un expert de l'Union européenne présentera au TWC un exposé sur un logiciel d'évaluation des similarités dans les dénominations mis au point par l'OCVV. La délégation de l'Union européenne a expliqué qu'elle souhaitait également offrir aux membres de l'Union un accès à sa base de données complète sur ces dénominations y compris l'outil d'évaluation des similarités dans les dénominations. L'identifiant et le mot de passe seraient fournis sur demande à l'OCVV par courrier électronique (cpvo@cpvo.europa.eu).

Systemes de dépôt électronique des demandes

72. Le TC a examiné le document TC/46/13.

73. Le TC est convenu de proposer au CAJ que l'insertion d'une explication concernant les renvois normalisés pour le questionnaire technique type de l'UPOV et pour les principes directeurs d'examen, tels qu'énoncés dans les annexes III et IV du document TC/46/13, gagnerait à être examinée au sein des groupes de travail techniques et du TC et ne devrait pas figurer dans le document TGP/7/2 mais être examinée lors de la future révision du document TGP/7 (document TGP/7/3).

74. La délégation de l'Union européenne a rappelé qu'elle avait en principe fait sienne la proposition n° 2 mais expliquait qu'elle avait déjà mis au point un système électronique de dépôt des demandes qui excluait une telle approche sans reprendre à zéro un nouveau système. La délégation a expliqué que l'OCVV avait lancé un système de dépôt des demandes en ligne et qu'il encourageait les États membres de l'Union européenne à adopter ce système pour les droits d'obtenteur et les listes nationales. L'OCVV avait développé son propre logiciel et l'utilisation du système n'était pas restreinte par les autres parties. Il avait l'intention de rendre ce système disponible en français, en allemand et en néerlandais. En réponse à une question du secrétaire général adjoint, la délégation de l'Union européenne a expliqué que le système serait mis dans un premier temps à la disposition des États membres de l'Union européenne mais que, dans un deuxième temps, il pourrait être envisagé de le mettre à la disposition des membres de l'Union.

Méthode de calcul de la COYU

75. Le TC a examiné le document TC/46/11.

76. Le TC a pris note des faits nouveaux concernant la méthode de calcul de la COYU et a demandé au TWC de formuler des propositions pour répondre à l'erreur systématique de l'actuelle méthode de calcul de la COYU. Le TC a noté l'observation formulée à la vingt-septième session du TWC, selon laquelle la manière dont la COYU effectuait pour le moment les calculs était acceptable mais qu'il n'en était pas moins souhaitable de trouver une solution.

Évaluation de l'homogénéité par plante hors-type sur la base de plusieurs échantillons ou sous-échantillons

77. Le TC a examiné le document TC/46/14.

78. Le TC est convenu que le TWV, à sa quarante-quatrième session, prévue à Veliko Tarnovo (Bulgarie) du 5 au 9 juillet 2010, serait invité à convenir d'une plante potagère pour inclusion dans le questionnaire. Le Bureau de l'Union compléterait et publierait le questionnaire après qu'une plante potagère aurait été choisie par le TWV. Le TC est convenu que la traduction du questionnaire serait vérifiée par les experts linguistiques compétents du TC-EDC et est également convenu que le paragraphe 1.4 devrait être élaboré afin d'expliquer que le processus et la façon dont les données avaient été obtenues et utilisées dans la prise de décision devraient être pris en considération dans les réponses au questionnaire.

79. Le TC a prié le Bureau de l'Union d'adresser le questionnaire aux représentants des membres de l'Union au TC pour qu'ils le remplissent et de produire un document compilant les réponses pour examen à la quarante-septième session du TC. Le TC a également demandé que le document définisse les questions susceptibles d'être examinées en rapport avec la révision du document TGP/8.

Ateliers préparatoires

80. Le TC a pris note du rapport sur les ateliers préparatoires tenus en 2009 et a approuvé les propositions de programmes des ateliers préparatoires qui se tiendraient en 2010, telles qu'elles figuraient dans le document TC/46/10.

Liste des genres et espèces pour lesquels les services ont une expérience pratique en matière d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

81. Le TC a pris note des informations fournies dans le document TC/46/4 et a relevé que le nombre de genres et espèces pour lesquels les membres de l'Union avaient une expérience pratique était passé de 2 209 en 2009 à 2 254 en 2010.

82. Le TC est convenu d'actualiser le document TC/46/4 en vue de sa quarante-septième session.

Principes directeurs d'examen

83. Le TC a examiné le document TC/46/2.

84. Le TC a noté que le Conseil, à sa quarante-troisième session ordinaire, tenue à Genève le 22 octobre 2009, avait approuvé la pratique selon laquelle les principes directeurs d'examen étaient adoptés par le TC au nom du Conseil sur la base du programme de travail approuvé par le Conseil sans que les différents principes directeurs d'examen soient soumis au Conseil pour examen (voir les paragraphes 34 et 35 du document C/43/16 "Compte rendu des décisions").

85. Le TC est convenu, sur la base de la recommandation du TC-EDC, que les principes directeurs d'examen pour la *Vriesea* devaient être renvoyés devant le TWO pour compléter les informations manquantes.

86. Le TC adopte les principes directeurs d'examen énumérés dans le tableau ci-après sur la base des modifications indiquées dans l'annexe II du document TC/46/15, qui avait été diffusée au préalable, et les modifications rédactionnelles proposées par le TC-EDC.

Document No. N°. du document Dokument-Nr. No del documento	English	Français	Deutsch	Español	Botanical name Nom botanique Botanischer Name Nombre botánico
<u>NOUVEAUX PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN</u>					
TG/AGARIC(proj.5)	Agaricus Mushroom, Button Mushroom	Agaric, Champignon de Paris	Champignon	Champiñón	Agaricus bisporus L.; Agaricus bitorquis L.; Agaricus arvensis L.
TG/BUDDL(proj.7)	Buddleia, Butterfly-bush	Buddleia, Arbre aux papillons	Buddleie, Schmetterlings- strauch	Budleya, Mariposa	Buddleja L.
TG/FIG(proj.6)	Fig	Figuier	Echte Feige, Feige	Higuera	Ficus carica L.
TG/GAURA(proj.4)	Gaura	Gaura	Prachtkerze	Gaura	Gaura L.
TG/GYPSO(proj.7)	Baby's Breath, Gyp, Gypsophila	Gypsophile	Gipskraut, Schleierkraut	Gipsófila	Gypsophila L.
TG/PAPAY(proj.6)	Papaya, Papaw	Papayer	Melonenbaum, Papaya	Papayo, Lechosa	Carica papaya L.
TG/PRL_MIL(proj.8)	Pearl Millet	Pénicillaire, Mil à chandelle, Mil Pénicillaire	Federborstengras	Panizo de Daimiel, Panizo mamozo, Mijo Perla	Pennisetum glaucum (L.) R. Br., Pennisetum americanum (L.) Leeke, Pennisetum typhoides (Burm.f.) Stapf C.E. Hubb.
TG/SWEETPOT(proj.6)	Sweet Potato	Patate douce	Batate, Süßkartoffel	Camote, Batata	Ipomoea batatas (L.) Lam.
<u>RÉVISIONS DE PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN</u>					
TG/53/7(proj.2)	Peach	Pêcher	Pfirsich	Durazno, Melocotonero	Prunus persica (L.) Batsch, Persica vulgaris Mill., Prunus L. subg. Persica
TG/59/7(proj.6)	Lily	Lys	Lilie	Lily, azucena, lirio	Lilium L.
TG/116/4(proj.3)	Black Salsify, Scorzonera	Salsifis noir, Scorsonère	Schwarzwurzel	Escorzonera, Salsifí negro	Scorzonera hispanica L.
TG/123/4(proj.8)	Banana, Cavendish banana, Chinese banana, Dwarf banana; Plantain, Pomme banana, Silk banana, Banana sucrier	Banancier, Banancier nain; -	Banane, Zwergbanane; -	Banamera, Banano, Platanera, Plátano; -	Musa acuminata Colla; Musa ×paradisica L. (M. acuminata Colla × M. balbisia Colla)
TG/130/4(proj.3)	Asparagus	Asperge	Spargel	Espárrago	Asparagus officinalis L.
TG/133/4(proj.4)	Hydrangea	Hortensia	Hortensie	Hortensia, Hidrangea	Hydrangea L.
<u>RÉVISIONS PARTIELLES DE PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN</u>					
TG/11/8 Rev.(TC/46/2)	Rose	Rosier	Rose	Rosal	Rosa L.
TG/176/4 Rev. (TC/46/2)	Osteospermum; -	Ostéospermum; -	Osteospermum; -	Osteospermum; -	Osteospermum L.; hybrids with Dimorphothea Vaill.

87. Le TC est convenu que les principes directeurs d'examen pour le banancier seraient adoptés à condition que les modifications des variétés à titre d'exemples proposées par l'expert principal soient approuvées par le TWF par correspondance.

88. Le TC est convenu que les principes directeurs d'examen pour le figuier seraient adoptés à condition que les modifications des variétés à titre d'exemple proposées par l'expert principal soient approuvées par le TWF par correspondance.

89. Le TC est convenu que les principes directeurs d'examen pour l'asperge seraient adoptés à condition que le caractère 9 "Turion : ouverture des bractées" soit complété et approuvé par le TWV par correspondance.

90. Le TC est convenu que les principes directeurs d'examen pour le papayer seraient adoptés au motif qu'ils s'appliqueraient à des variétés multipliées par voie végétative. Il est convenu que les TWP seraient invités à examiner les moyens de traiter l'examen DHS des variétés reproduites par voie sexuée du papayer sur la base d'un document qui serait préparé par l'expert principal, M. Alejandro Barrientos-Priego (Mexique) et le Bureau de l'Union en vue de réviser les principes directeurs d'examen pour le papayer afin d'intégrer les variétés reproduites par voie sexuée dans les meilleurs délais possibles. Il est également convenu que le CAJ serait invité à examiner cette question.

91. Le TC a pris note des corrections apportées aux principes directeurs d'examen pour chrysanthème (document TG/26/5 Corr. 2) et aux principes directeurs d'examen pour le géranium et le géranium-lierre (document TG/28/9 Corr.), comme indiqué aux paragraphes 12 à 15 du document TC/46/2.

92. Le TC a approuvé le programme d'élaboration de nouveaux principes directeurs d'examen et de révision des principes directeurs d'examen existants, comme indiqué à l'annexe II du document TC/46/2, sous réserve :

a) d'un réexamen par le TWO des principes directeurs d'examen pour la Vriesea; et

b) d'un retrait du projet de principes directeurs d'examen pour l'herbe de Rhode (*Chloris gayana* Kunth), l'arachide (*Arachis* L.) et la vesce commune, dont les experts principaux avaient indiqué qu'ils ne seraient pas disponibles pour examen à la trente-neuvième session du TWA et du projet de principes directeurs d'examen pour le porte-greffe de tomate (*Lycopersicon* (à l'exclusion de *Lycopersicon esculentum* Mill.)), dont l'expert principal avait indiqué qu'il ne serait pas disponible pour examen à la quarante-quatrième session du TWV.

93. Le TC a pris note de l'état d'avancement des travaux des principes directeurs d'examen tels qu'ils figuraient à l'annexe III du document TC/46/2.

94. Le TC a pris note de la liste de principes directeurs d'examen adoptés et remplacés depuis lors, telle qu'elle figurait en annexe IV du document TC/46/2, et des projets du Bureau de l'Union de mettre à disposition, en temps opportun, des exemplaires de toutes les versions précédentes des principes directeurs d'examen adoptés dans la première zone d'accès restreint du site Web de l'UPOV.

95. Le TC a noté qu'il était convenu d'examiner si et comment les nouveaux caractères et les nouveaux niveaux d'expression notifiés au moyen de la section 10 "Notification de caractères supplémentaires" du document TGP/5 devraient être présentés pour examen à la session du ou des TWP compétent(s) et du TC avant d'être mis à disposition dans la zone d'accès restreint du site Web de l'UPOV au titre du point 6 de l'ordre du jour "Documents TGP".

Président et vice-président

96. Le TC a noté que le mandat de M. Chris Barnaby (Nouvelle-Zélande) expirerait à la clôture de la prochaine session ordinaire du Conseil, en octobre. Il a proposé au Conseil d'élire M. Joël Guiard (France) nouveau président et M. Alejandro Barrientos-Priego (Mexique) nouveau vice-président du TC pour le prochain mandat de trois ans.

Programme de la quarante-septième session

97. Le TC a approuvé le projet d'ordre du jour ci-après pour sa quarante-septième session, qui se tiendra à Genève en 2011 :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport sur les faits nouveaux intervenus au sein de l'UPOV, y compris certaines questions examinées lors des dernières sessions du Comité administratif et juridique, du Comité consultatif et du Conseil (rapport verbal du secrétaire général adjoint)
4. Rapports sur l'état d'avancement des travaux des groupes de travail techniques, y compris le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT) et les sous-groupes sur les plantes cultivées
5. Questions découlant des travaux des groupes de travail techniques
6. Documents TGP
7. Techniques moléculaires
8. Dénominations variétales
9. Bases de données d'information de l'UPOV
10. Bases de données relatives aux descriptions variétales
11. Logiciels échangeables
12. Systèmes de dépôt électronique des demandes
13. Méthode de calcul de la COYU
14. Évaluation de l'homogénéité par plante hors-type sur la base de plusieurs échantillons ou sous-échantillons
15. Ateliers préparatoires
16. Principes directeurs d'examen
17. Liste des genres et espèces pour lesquels les services ont une expérience pratique en matière d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité
18. Programme de la quarante-huitième session
19. Adoption du compte rendu des conclusions (selon le temps disponible)
20. Clôture de la session

II. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES ET DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN EN 2009

98. À sa quarante-sixième session, le TC a entendu les rapports présentés verbalement par les présidents des groupes concernés sur les travaux du TWA, du TWC, du TWF, du TWO et du TWV. Aucune session du BMT n'a eu lieu entre la quarante-cinquième et la quarante-sixième session du TC.

Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA)

99. Le TWA a tenu sa trente-huitième session à Séoul (République de Corée), du 31 août au 4 septembre 2009, sous la présidence conjointe de Mme Beate Rücker (Allemagne) et de M. Joel Guiard (France), en l'absence de M. Dirk Theobald, président du TWA. Le compte rendu de la session fait l'objet du document TWA/38/17.

100. La session du TWA a réuni 45 participants représentant 20 membres de l'Union et quatre organisations ayant le statut d'observateur. L'atelier préparatoire, tenu dans l'après-midi du dimanche 30 août, a réuni 34 participants.

101. M. Cho Il-Ho, directeur de la Division de la protection des obtentions végétales au Service coréen des semences et variétés (KSVS) du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture, de la forêt et de la pêche (MIFAFF) a souhaité la bienvenue aux participants de la session. Des rapports succincts sur l'évolution de la situation en matière de protection des obtentions végétales ont été présentés au TWA.

102. Le TWA a pris note du rapport sur l'évolution des techniques moléculaires à l'UPOV et a accepté que le Bureau de l'Union contacte l'Association internationale d'essais de semences (ISTA) afin d'examiner les moyens de coordonner les travaux de l'ISTA et de l'UPOV dans le domaine des techniques moléculaires. En réponse à l'invitation du TC, le TWA est convenu de proposer Mme Laetitia Denecheau (France) comme nouvelle présidente du Sous-groupe pour le colza.

103. Le TWA a examiné un certain nombre de projets de documents TGP, conformément au programme approuvé par le TC, et a discuté en particulier des documents TGP/8 Draft 13 "Protocole d'essai et techniques utilisés en l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité", TGP/11 Draft 5 "Examen de la stabilité" et TGP/14 Draft 9 "Glossaire des termes techniques, botaniques et statistiques utilisés dans les documents de l'UPOV".

104. Dans le cadre de la révision du document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", le TWA a examiné le document TGP/7/2 Draft 3 et a présenté des propositions concernant la section 1 "Introduction" au sujet des principes directeurs d'examen propres à chaque autorité, l'annexe 2 "Texte standard supplémentaire (ASW) pour le modèle de principes directeurs d'examen" et l'annexe 3 "Notes indicatives (GN) concernant le modèle de principes directeurs d'examen".

105. S'agissant des dénominations variétales, le TWA a entériné la proposition du TC d'élargir la classe 202 dans le document UPOV/INF/12/1 afin d'englober *Megathyrus*, *Panicum*, *Setaria* et *Steinchisma*.

106. Le TWA a pris note des éléments nouveaux concernant les systèmes de dépôt électronique des demandes communiqués par plusieurs membres de l'Union.

107. Le TWA a examiné le document TWA/38/12 relatif à l'évaluation de l'homogénéité d'après les plantes hors-type sur la base de plusieurs échantillons ou sous-échantillons et a fait des propositions visant à améliorer le projet de questionnaire contenu dans ce document. Il est convenu que les experts du TWA devraient être invités à compléter le questionnaire en donnant des informations sur la pomme de terre et le blé.

108. Le TWA a entendu un premier rapport de M. Edilberto Redona de l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) au sujet de l'élaboration d'une série de variétés utilisées à titre d'exemple dans les principes directeurs d'examen pour le riz en Asie du Sud-Est et a invité M. Redona à présenter les résultats de ce projet dans leur intégralité à la trente-neuvième session du TWA.

109. Le TWA a examiné une proposition de révision partielle des principes directeurs d'examen pour le blé et est convenu de programmer une révision complète des principes directeurs d'examen pour le blé et le blé dur. Dans ce contexte, le TWA est convenu que, pour réduire au minimum le nombre de révisions requises pour les principes directeurs d'examen, les modifications à apporter aux niveaux d'expression d'un seul caractère devraient être indiquées conformément à la section 10 "Notification des caractères supplémentaires" du document TGP/5 "Expérience et coopération en matière d'examen DHS". Ces modifications pourraient être regroupées et incorporées à l'occasion d'une révision unique.

110. Le TWA a pris note de la décision du TC de remplacer le point de l'ordre du jour "publication des descriptions variétales" par le point "bases de données sur les descriptions variétales" aux ordres du jour des sessions du TWP. Il a pris note des rapports concernant la "Combinaison de lignées ou de variétés", et d'un rapport sur les bases de données d'information de l'UPOV.

111. Le TWA a examiné 11 projets de principes directeurs d'examen et est convenu de soumettre au TC les projets de principes directeurs d'examen pour le pénicillaire et la patate douce. Le TWA a envisagé de poursuivre les débats sur 11 principes directeurs d'examen en 2010, quatre étant des révisions et sept de nouveaux principes.

112. À l'invitation des experts de la Croatie, le TWA est convenu de tenir sa trente-neuvième session à Osijek (Croatie), du 24 au 28 mai 2010. Le TWA a proposé que les points ci-après soient examinés à cette session :

- rapports succincts sur l'évolution de la situation en matière de protection des obtentions végétales, établis par des membres et des observateurs;
- rapports sur les faits nouveaux au sein de l'UPOV;
- évolution de la situation dans le domaine des techniques moléculaires;
- documents TGP;

- dénominations variétales;
- bases de données d'information;
- évaluation de l'homogénéité;
- variétés utilisées à titre d'exemple;
- élaboration de séries régionales de variétés utilisées à titre d'exemple dans les principes directeurs d'examen du riz;
- propositions relatives à des révisions partielles ou des corrections des principes directeurs d'examen (le cas échéant);
- examen des projets de principes directeurs d'examen;
- recommandations concernant les projets de principes directeurs d'examen;
- date et lieu de la prochaine session; et
- programme futur.

113. Dans l'après-midi du 3 septembre, le TWA a visité la Division des essais sur les variétés du Service coréen des semences et des variétés (KSVS). Le TWA a ensuite visité le Centre national d'agrobiodiversité, l'Académie nationale des sciences agricoles, l'Administration du développement rural et, enfin, l'Institut national des sciences agricoles.

Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC)

114. Le Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC) a tenu sa vingt-septième session à Alexandria, Virginie (États-Unis d'Amérique), du 16 au 19 juin 2009, sous la présidence de M. Gerie van der Heijden (Pays-Bas), président du TWC.

115. La session du TWC a réuni 31 participants représentant 16 membres de l'Union et deux organisations ayant le statut d'observateur. L'atelier préparatoire s'est tenu dans l'après-midi du lundi 15 juin et a réuni 12 participants.

116. M. John Doll, sous-secrétaire au Commerce chargé des questions de propriété intellectuelle et directeur par intérim de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO) a souhaité la bienvenue aux participants de la session.

117. Mme Anne Marie Grünberg, superviseur des examinateurs de brevets, USPTO, et M. Paul M. Zankowski, commissaire, Office de protection des obtentions végétales, Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique (USDA) ont présenté des exposés sur la protection des obtentions végétales dans leur pays.

118. Le TWC a pris connaissance d'un rapport verbal du Bureau de l'Union sur les faits nouveaux survenus à l'UPOV dans le domaine de l'utilisation des techniques moléculaires. Plusieurs participants ont estimé que le TWC pouvait aider le BMT à mettre au point des outils statistiques ainsi que des bases de données de marqueurs moléculaires et ont encouragé la coopération entre le TWC et le BMT.

119. La réunion a en grande partie été consacrée à l'examen et à la révision du document TGP/8/1 draft 13. Un certain nombre de questions ont été soulevées sur le contenu du document TGP/8, notamment :

a) de longues parties d'un précédent projet du document TGP/8/1 avaient été retirées du document TGP/8/1 draft 13 et étaient contenues dans le document TWC/27/11. Ces parties avaient été retirées en vue d'accélérer l'adoption du document TGP/8/1;

b) dans le document TGP/8/1 draft 13, on avait remanié la partie traitant de la méthode J. Match pour l'aligner sur la description des autres méthodes;

c) on avait ajouté un diagramme pour aider les experts à comprendre quelle méthode était utile à telle ou telle situation;

d) la partie consacrée à la méthode Chi-square d'analyse des tableaux de contingence avait été réécrite; et

e) de nombreuses corrections et modifications avaient été apportées au texte;

120. Le TWC est convenu que le document TGP/8/1 pouvait être soumis au TC et a examiné le document TWC/27/11, qui contenait le texte retiré de précédentes versions du TGP/8/1. Le TWC est convenu de considérer que le document TWC/27/11 servirait de base en vue d'une inclusion dans de futures révisions du document TGP/8.

121. Les documents TGP/7/2, TGP/11/1 et TGP/14/1 ont également été examinés.

122. Des informations concernant l'existence et la disponibilité de logiciels échangeables ont été présentées dans le document UPOV/INF/Software¹ Draft 2. Le document portait notamment sur les logiciels DUSTNT et GAIA et serait revu chaque année par le TWC.

123. Dans le document TWC/27/9, les différents modules du logiciel DUSTNT ont été présentés et des informations ont été fournies dans le but de faire la différence entre les modules d'application de la méthode COY et les autres modules inclus dans le logiciel DUSTNT. Le TWC a estimé que ce document fournissait une bonne base à l'introduction du logiciel DUSTNT.

124. Le TWC a pris connaissance d'un rapport sur le logiciel de saisie de données SIRIUS établi par la France et figurant dans le document TWC/27/17. L'expert de l'Allemagne a indiqué que le système SIRIUS avait été testé en Allemagne avec des résultats positifs. Le TWC est convenu de proposer l'inclusion du système SIRIUS pour la saisie de données dans la section e) "Enregistrement et transferts des données" du document UPOV/INF/Software.

125. Le TWC a noté que l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) de l'Union européenne avait mis au point un logiciel pour l'évaluation des similarités dans les dénominations variétales. Ce logiciel serait présenté à la vingt-huitième session du TWC en vue de son inclusion éventuelle dans le document UPOV/INF/Software.

126. Le TWC a noté que le CAJ était convenu qu'un nouvel examen des champs dans la base de données UPOV-ROM devrait avoir lieu. Le TWC est convenu de proposer au TC et au CAJ de l'inviter à effectuer ces analyses des champs dans la base de données UPOV-ROM.

¹ Voir le document UPOV/INF/18/1 "Logiciels échangeables".

127. Le TWC a assisté à un exposé sur la mise au point d'un système de dépôt électronique des demandes présenté par le Japon et le Brésil, ainsi qu'à un exposé sur la mise au point d'un système de dépôt des demandes en ligne présenté par l'OCVV. Le TWC a encouragé l'inclusion des logiciels échangeables pour les systèmes de dépôt des demandes en ligne dans la section b) "Systèmes de demande en ligne" du document UPOV/INF/software.

128. Le TWC a examiné une étude sur les méthodes qu'il était possible d'utiliser pour rendre compte des erreurs systématiques de l'actuelle méthode COYU. Il a comparé la spline glissante et la régression linéaire en tant qu'option pour remplacer la moyenne mobile. Il a été estimé qu'il était important de mener un complément d'étude pour évaluer l'éventail des circonstances à prendre en compte. Le test de Bennet a également été présenté comme alternative à la méthode COYU.

129. Une démonstration concernant l'utilisation de groupement selon la méthode COYD a eu lieu pour des espèces allogames (fêtuque élevée) et autogames (pois). Cette méthode serait appliquée dans le logiciel DUSTNT et un nouveau document serait présenté à la vingt-huitième session du TWC.

130. Des méthodes statistiques applicables aux caractères observés visuellement ont été présentées dans le document TWC/27/14. Le TWC est convenu qu'il serait utile de donner un aperçu des caractères et des plantes pour lesquels ces méthodes pourraient être appropriées.

131. L'expert de l'Allemagne a distribué aux participants un CD contenant la version la plus récente de la base de données des documents de travail du TWC.

132. À l'invitation de l'Union européenne, le TWC est convenu de tenir sa vingt-huitième session à Angers (France), du 29 juin au 2 juillet 2010, un atelier préparatoire étant prévu le 28 juin.

133. À sa vingt-huitième session, le TWC a prévu d'examiner les questions suivantes : documents TGP, techniques moléculaires, bases de données d'information de l'UPOV, logiciels échangeables, similarité dans les dénominations variétales, systèmes de dépôt des demandes en ligne, enregistreurs de données, évaluation de l'homogénéité à partir de plantes hors-type, méthodes de remplacement et amélioration de la méthode COYU, groupement selon la méthode COYD, méthodes statistiques applicables aux caractères observés visuellement et mise à jour de la base de données des documents du TWC.

Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF)

134. Le TWF a tenu sa quarantième session à Angers (France), du 21 au 25 septembre 2009, un atelier préparatoire ayant été organisé dans l'après-midi du 20 septembre. La session était présidée par Mme Bronislava Bátorová (Slovaquie), présidente du TWF.

135. Mme Sylvie Dutartre, directrice du Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences (GEVES), M. Jean-François Thibault, président de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et M. Laurent Peron, administrateur de Vegepolys, ont souhaité la bienvenue aux participants de la session. Le TWF a suivi deux exposés, l'un portant sur l'INRA présenté par M. Jean-François Thibault (INRA), l'autre portant sur Vegepolys présenté par M. Laurent Peron.

136. La session a réuni 44 participants représentant 15 membres de l'Union et deux organisations ayant le statut d'observateur, dont deux experts de la culture des fruits bénéficiant d'une invitation. L'atelier préparatoire, qui s'est tenu dans l'après-midi du dimanche 20 septembre, a réuni neuf participants.

137. Le TWF a pris connaissance de rapports verbaux présentés par des participants sur l'évolution de la situation en matière de protection des obtentions végétales, ainsi que par le Bureau de l'Union sur les faits nouveaux survenus au sein de l'UPOV.

138. Le TWF a pris note du rapport sur l'avancement du document TWF/39/2 relatif aux techniques moléculaires.

139. Le TWF a examiné plusieurs projets de documents TGP.

140. Le TWF n'a fait aucune observation sur les documents TGP/8/1 Draft 13 et TWF/40/10.

141. Le TWF a pris note des faits nouveaux concernant le document TGP/11/1 Draft 5, présentés dans le document TWF/40/3. M. Sergio Semon (Union européenne), rédacteur du document TGP/11, a indiqué qu'il avait déjà discuté de l'examen de la stabilité avec un expert de l'Australie dans le cadre du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) et qu'il profiterait également de l'occasion pour discuter de cette question avec l'expert de l'Australie présent à la session du TWF. Il a invité d'autres experts à donner des exemples pratiques de la façon dont la stabilité était examinée dans le cas des variétés multipliées par voie végétative. Il a été rappelé qu'un expert du Royaume-Uni avait déjà proposé de fournir des exemples.

142. En ce qui concernait le document "Glossaire des termes [techniques, botaniques et statistiques] utilisés dans les documents UPOV", le TWF a examiné les documents TWF/40/3, TWF/40/3 Add. Rev., TWF/40/3 Add.2, TGP/14/1 Draft 9, TGP/14/1 Draft 9 Supp. et TWF/40/11. Le TWF a pris note des conclusions du TWO concernant l'"exercice relatif aux couleurs", figurant dans le document TWF/40/3 Add.2, et a noté que ces conclusions seraient incorporées dans un nouveau document qui prendrait la forme d'une section à introduire dans le document TGP/14 et serait soumis à tous les groupes de travail techniques en 2010.

143. Le TWF a examiné les documents TGP/7/2 Draft 3 et TWF/40/14, ainsi que le rapport sur les faits nouveaux survenus au TC, au CAJ et dans les TWP concernant le document TGP/7/2 Draft 3 indiqués dans le document TWF/40/3. S'agissant du document TWF/40/14 "*Guidance for Applicants on Providing Suitable Photographs of the Candidate Variety as an Accompaniment to the Technical Questionnaire*", le TWF a souscrit aux conclusions du TWO, communiquées par le directeur technique, selon lesquelles "le document constituait un bon point de départ pour l'élaboration d'un texte standard supplémentaire (ASW) en vue de son insertion lors d'une future révision du document TGP/7, mais est convenu que le texte était trop prescriptif et devrait être édité pour pouvoir être mieux utilisé par les demandeurs complétant le questionnaire technique. Il a été convenu qu'il serait utile d'expliquer que les photographies, si elles sont fournies dans un format approprié, 'peuvent aider le service d'examen à effectuer l'examen de la distinction de manière plus efficace'". Le TWF est également convenu que le texte devrait être d'une longueur appropriée pour les demandeurs et qu'il faudrait expliquer que les services pourraient fournir l'explication complète au moyen d'un lien plutôt que de faire figurer l'intégralité du texte dans le questionnaire technique.

144. Le TWF a examiné le document TWF/40/11 “*Document TGP/14: Sections for Separate Development*” et est convenu d’envisager l’insertion d’une indication des caractères de groupement dans le tableau des caractères en évitant toute confusion avec l’utilisation de la lettre “G” telle qu’elle est présentée au point 14 de l’annexe du document TGP/5: Section 6 “Rapport UPOV d’examen technique et description variétale de l’UPOV”.

145. Le TWF a examiné les projets de principes directeurs d’examen pour l’amandier (révision), la cerise de Cayenne, l’Actinidia (révision), le bananier (*Musa L.*) (révision), le cacaoyer (*Theobroma cacao L.*), la pitahaya rouge (*Hylocereus undatus* (Haw.) Britton et Rose), le groseillier à maquereau (révision), le prunier japonais (révision), l’olivier (révision), le papayer, le pacanier, le groseillier à grappes (révision), le figuier et le pêcher.

146. Le TWF a examiné une proposition portant sur une révision partielle des principes directeurs d’examen pour le mandarinier (Citrus – groupe 1) sur la base du document TWF/40/15 et un exposé a été présenté par M. Guillermo Soler Fayos au sous-groupe d’experts intéressés.

147. Le TWF a été saisi du rapport final établi par M. Kiyofumi Nakamura (Japon) sur l’élaboration éventuelle d’une série régionale de variétés utilisées à titre d’exemple dans les principes directeurs d’examen pour le fraisier en Asie du Nord et de l’Est. M. Nakamura a confirmé la conclusion annoncée à la trente-neuvième session du TWF, à savoir qu’il ne serait pas possible pour le moment d’élaborer une série régionale de variétés utilisées à titre d’exemple.

148. Le TWF a assisté à un exposé de M. Nik Hulse (Australie) sur les expériences de nouveaux types et espèces en Australie.

149. Le TWF a examiné les documents TWF/40/4 “*UPOV Information Databases*”, TWF/40/5 “*Variety Denominations*” et TWF/40/6 “*Variety Description Databases*”.

150. Le TWF a pris note du rapport sur les délibérations concernant les combinaisons de lignées ou de variétés, figurant dans le document TWF/40/7.

151. S’agissant des logiciels échangeables, le TWF s’est félicité de la proposition présentée dans les documents TWF/40/8 et UPOV/INF/Software Draft 2.

152. Le TWF a pris note des faits nouveaux indiqués dans le document TWF/40/9, concernant les propositions examinées dans le cadre des systèmes de dépôt électronique des demandes.

153. Le TWF a examiné le document TWF/40/12 “*Assessing uniformity by off-types on the basis of more than one sample or sub-samples*” et est convenu que les experts du TWF devraient être invités à fournir des informations sur le pommier via le questionnaire.

154. Le TWF a pris note du compte rendu sur la méthode de calcul de la COYU présentée dans le document TWF/40/16.

155. Le TWF a assisté à un exposé sur la dernière version du “Guide pratique à l’intention des rédacteurs (experts principaux) des principes directeurs d’examen de l’UPOV” et a noté que ce guide serait joint au rappel envoyé par courrier électronique aux experts principaux.

Le TWF est convenu que, en fonction du temps disponible, une présentation similaire devrait avoir lieu à chaque session.

156. Le TWF est convenu de soumettre au TC pour adoption le projet de principes directeurs d'examen pour le bananier, le figuier, le papayer, le pêcher et le mandarinier.

157. Le TWF a prévu de poursuivre ses délibérations sur les principes directeurs d'examen pour 12 espèces au total, dont neuf en sont au stade "final possible" d'élaboration. Le TWF est convenu de commencer à établir ou à réviser les principes directeurs d'examen pour une espèce à sa quarante et unième session.

158. À l'invitation de l'expert du Mexique, le TWF est convenu de tenir sa quarante et unième session à Cuernavaca (État de Morelos, Mexique), du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010, un atelier préparatoire étant prévu le 26 septembre. À sa quarantième session, le TWF a prévu d'examiner ou de réexaminer les points suivants : rapports succincts sur l'évolution de la situation en matière de protection des obtentions végétales, présentés par des membres et des observateurs; ainsi que sur les faits survenus au sein de l'UPOV; éléments nouveaux dans le domaine des techniques moléculaires; documents TGP; dénominations variétales; bases de données d'information; évaluation de l'homogénéité; expériences de nouveaux types et espèces; propositions relatives à des révisions partielles de principes directeurs d'examen; questions en suspens concernant les principes directeurs d'examen adoptés par le Comité technique; délibérations et recommandations concernant les projets de principes directeurs d'examen et orientations pour les rédacteurs de principes directeurs d'examen.

Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO)

159. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a tenu sa quarante-deuxième session à Angers (France), du 14 au 18 septembre 2009, sous la présidence de Mme Andrea Menne (Allemagne), présidente du TWO. Le compte rendu du TWO fait l'objet du document TWO 42/18.

160. Le TWO a réuni 44 participants représentant 17 membres de l'Union et une organisation ayant le statut d'observateur. Le TWO a noté que l'atelier préparatoire, tenu dans l'après-midi du 13 septembre, avait réuni 26 participants.

161. M. Bart Kiewiet, président de l'Office communautaire des variétés végétales de l'Union européenne (OCVV), a souhaité la bienvenue aux participants du TWO. Il a fourni des informations sur l'OCVV et le système de protection des obtentions végétales dans l'Union européenne. Le TWO a également pris connaissance de rapports verbaux succincts sur l'évolution de la situation en matière de protection des obtentions végétales présentés par les participants et le Bureau de l'Union sur les faits nouveaux survenus au sein de l'UPOV.

162. Plusieurs projets de documents TGP ont été examinés. Le TWO a formulé des recommandations sur les documents TGP/8 Draft 13 et TGP/14/1 Draft 9.

163. Le TWO a également examiné la révision du document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen" et a formulé des observations à ce sujet. Il est convenu que la méthode d'observation devrait figurer dans le modèle de principes directeurs d'examen. Il

conviendrait d'ajouter une explication précisant que l'observation visuelle ou la mesure serait fonction des circonstances particulières.

164. Le TWO a examiné le document TWO/42/16 "*Guidance for Applicants on Providing Suitable Photographs of the Candidate Variety as an Accompaniment to the Technical Questionnaire*". Il est convenu que l'Union européenne, en collaboration avec des experts de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni, devrait élaborer un projet de nouveau texte standard supplémentaire (ASW) soumis pour examen aux groupes de travail techniques à leurs sessions de 2010.

165. Le TWO s'est intéressé en particulier au document TWO/42/13 "*Exercise on Color*". Il a discuté de manière approfondie des résultats de l'exercice et est convenu qu'il conviendrait d'inclure les conclusions de cette discussion dans une révision du document TWO/42/11, qui se présenterait sous la forme d'une section à introduire dans le document TGP/14.

166. Le TWO a assisté à un exposé présenté par M. Nik Hulse (Australie) sur les expériences de nouveaux types et espèces. Il est convenu que les membres de l'Union devraient être encouragés à faire part dès que possible de leur expérience pratique d'un nouveau type ou espèce car il serait utile pour d'autres membres de l'Union de savoir qu'un autre membre de l'Union a déjà commencé à travailler.

167. Le TWO a pris note des éléments nouveaux indiqués dans le document TWO/42/4 "UPOV Information Databases" relatif aux bases de données d'information de l'UPOV. Il a pris note du compte rendu sur les éléments nouveaux dans le document TWO/42/5 "*Variety Denominations*".

168. Le TWO a examiné le document TWO/42/12 et est convenu qu'il ne serait pas utile de demander des informations sur l'évaluation de l'homogénéité d'après les plantes hors-type sur la base de plusieurs échantillons ou sous-échantillons pour les plantes ornementales ou les arbres forestiers.

169. En ce qui concerne les principes directeurs d'examen pour le manioc et les principes directeurs d'examen pour le romarin que le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) et le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV), respectivement, étaient en train d'élaborer, le TWO a proposé d'insérer au chapitre 1 des principes directeurs d'examen la phrase suivante : "En ce qui concerne les variétés ornementales, il peut notamment être nécessaire d'utiliser d'autres caractères que ceux figurant dans le tableau des caractères en vue d'examiner la distinction, l'homogénéité et la stabilité". À ce titre, le TWO a décidé qu'il ne serait pas nécessaire pour le TWO d'examiner les projets de principes directeurs d'examen en cours d'élaboration.

170. Le TWO a approuvé la proposition de révision partielle ou de correction pour les principes directeurs d'examen adoptés suivants : chrysanthème (document TG/26/5 Corr.), ostéospermum (TG/176/4 Corr.) et rosier (document TG/11/8).

171. Le TWO est convenu de présenter au TC six principes directeurs d'examen, dont deux étaient des révisions de principes directeurs existants pour le lys et l'hortensia et quatre étaient de nouveaux principes directeurs d'examen pour le buddleia, le *Gaura* L., la gypsophile et la vriesea. À sa quarante-troisième session, le TWO a prévu d'examiner 22 principes directeurs d'examen, soit trois révisions et 19 nouveaux principes.

172. À l'invitation de l'expert du Mexique, le TWO est convenu de tenir sa quarante-troisième session à Cuernavaca (État de Morelos, Mexique), du 20 au 24 septembre 2010, l'atelier préparatoire étant prévu le 19 septembre. À sa quarante-troisième session, le TWO a prévu d'examiner ou de réexaminer les points suivants : rapports succincts sur l'évolution de la situation en matière de protection des obtentions végétales présentés par des membres et des observateurs, et sur les faits nouveaux survenus au sein de l'UPOV; techniques moléculaires; documents TGP; bases de données d'information de l'UPOV; expériences de nouveaux types et espèces et délibérations et recommandations concernant les projets de principes directeurs d'examen.

Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV)

173. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) a tenu sa quarante-troisième session à Beijing (Chine), du 20 au 24 avril 2009, un atelier préparatoire ayant eu lieu le 19 avril. La session était présidée par Mme Radmila Šafaříková (République tchèque), présidente du TWV. Le compte rendu détaillé de la session fait l'objet du document TWV/43/17.

174. La session a réuni 44 participants représentant 17 membres de l'Union et une organisation ayant le statut d'observateur. L'atelier préparatoire a réuni 17 participants.

175. Au cours de la session, les projets de documents TGP/8 "Protocole d'essai et techniques utilisés dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité", avec le document connexe TWV/43/11, TGP/11 "Examen de la stabilité", TGP/14 "Glossaire des termes techniques, botaniques et statistiques utilisés dans les documents de l'UPOV", avec le document connexe TWV/43/12, ont été examinés. Par ailleurs, la révision du document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen" a également été abordée.

176. S'agissant de ces documents, le TWV a fait les propositions suivantes :

- élaborer une nouvelle section dans le document TGP/8 afin de donner des orientations sur la prévisibilité et la cohérence de la disjonction et des caractères examinés dans l'échantillon global (document TWV/43/11);
- dans le document TGP/14, prévoir la possibilité de donner une définition différente des termes "base" et "apex" et conserver les niveaux "petit" et "grand" pour le rapport, tout en ajoutant une précision entre crochets;
- dans le document TGP/7, élaborer des orientations concernant la quantité de matériel végétal à fournir pour les principes directeurs d'examen;
- dans le document TGP/7, ajouter la possibilité d'indiquer que la variété est une lignée parentale, avec un renvoi au document TGP/5 "Expérience et coopération en matière d'examen DHS", section 11/1 intitulée "Exemples de politiques et de contrats en ce qui concerne le matériel fourni par l'obtenteur", qui indique au paragraphe 1.1 que "[...] dans le cas particulier des lignées parentales fournies dans le cadre de l'examen d'une variété candidate hybride, du matériel végétal vivant ne devraient être mis à la disposition d'autres collecteurs de variétés que de telle manière que les intérêts légitimes de l'obtenteur sont sauvegardés".

177. Le TWV a examiné le document TWV/43/14 “*Assessing Uniformity by Off-Types on the Basis of More Than One Sample or Sub-Samples*” et est convenu que le questionnaire devrait prévoir un exemple supplémentaire pour illustrer les options possibles lorsque l’homogénéité était évaluée sur la base d’un échantillon de 40 plantes sur deux cycles de végétation indépendants et deux plantations distinctes. Selon la première option, l’homogénéité serait évaluée sur la base de 80 plantes sur les deux cycles de végétation. Selon la deuxième option, elle serait évaluée sur la base de 40 plantes sur chaque cycle, étant entendu qu’en cas d’échec sur un cycle l’examen serait effectué sur une troisième année et la décision finale serait prise sur la base de deux années sur trois.

178. Le TWV a entendu un rapport verbal présenté par les Pays-Bas concernant le projet de ce pays d’établir un document sur les demandes de protection de variétés à germination lente, qui mettrait l’accent sur les lignées parentales, pour examen par le TWV à sa quarante-quatrième session. Le TWV est convenu que des propositions devraient être établies sur la base de ce document et seraient soumises pour examen aux autres groupes de travail techniques et au TC, selon que le TC jugera approprié, en vue de l’éventuelle incorporation de ces propositions lors d’une future révision du document TGP/7.

179. Un expert des Pays-Bas a indiqué que son pays avait l’intention de publier ses descriptions variétales sur son site Web. Le TWV est convenu qu’il fallait se poser la question de savoir comment établir sur le site Web de l’UPOV un lien vers cette information. En réponse à une question de l’*International Seed Federation* (ISF), l’expert des Pays-Bas a expliqué que la publication des descriptions variétales de lignées parentales ferait l’objet d’une attention particulière. Il a été expliqué que les descriptions des lignées parentales soumises uniquement dans le cadre d’une demande de protection d’une variété hybride ne seraient pas publiées.

180. Le TWV a examiné sept principes directeurs d’examen à sa quarante-troisième session. Il est convenu de soumettre au TC pour adoption trois principes directeurs d’examen révisés (asperge, salsifis noir, laitue) et trois nouveaux principes directeurs d’examen (champignon, oseille et patate douce).

181. Le TWV est convenu d’examiner au total 14 principes directeurs d’examen à sa quarante-quatrième session, dont 10 à l’état de projet final de révision ou de révision partielle (haricot, artichaut, laitue, oignon, pois, radis de tous les mois, romarin, épinard, tomate et pastèque), un deuxième projet (Shiitake) et trois premiers projets (Echinacea, Lycopersicon et Pleurotus).

182. À l’invitation de l’expert de la Bulgarie, le TWV est convenu de tenir sa quarante-quatrième session à Veliko Tarnovo (Bulgarie), du 5 au 9 juillet 2010, un atelier préparatoire étant prévu le 4 juillet.

183. À sa quarante-quatrième session, le TWV a prévu d’examiner les points suivants : rapports succincts sur l’évolution de la situation en matière de protection des obtentions végétales; techniques moléculaires; documents TGP; dénominations variétales; bases de données d’information de l’UPOV; bases de données sur les descriptions variétales; logiciels échangeables; systèmes de dépôt électronique des demandes; demandes de protection de variétés à germination lente; nomenclature des agents pathogènes; orientations concernant la quantité de matériel végétal à fournir pour les principes directeurs d’examen; examen de la répartition des caractères de groupement, des caractères du questionnaire technique et des

caractères avec astérisque dans les principes directeurs d'examen du pois; propositions relatives à des révisions partielles ou des corrections des principes directeurs d'examen; questions en suspens concernant les principes directeurs d'examen adoptés par le Comité technique; délibérations et recommandations concernant les projets de principes directeurs d'examen; date et lieu de la prochaine session; programme future; et compte rendu des conclusions de la session.

184. Le jeudi 23 avril 2009, le TWV a été invité à participer à la cérémonie organisée pour célébrer le dixième anniversaire de l'adhésion de la Chine à l'UPOV.

Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT)

185. Aucune session du BMT n'a été tenue entre la quarante-cinquième et la quarante-sixième sessions du TC.

186. Le Conseil est invité

a) à prendre note des travaux du TC, ainsi que ceux des TWP et du BMT dont il a été rendu compte au TC, comme indiqué dans le présent document; et

b) à approuver le programme de travail du TC et les programmes de travail des TWP et du BMT qui ont été présentés au TC, comme indiqué dans le présent document.

[Fin du document]